Document generated on 08/03/2025 8:36 a.m.

Nutrition Science en évolution
La revue de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Les activités politiques corporatives et leurs influences sur les politiques publiques : un enjeu important pour la nutrition publique

Marie-Chantal Robitaille, B. Sc., M. Sc. (cand.), Virginie Hamel, Dt.P., M. Sc. (cand.) and Jean-Claude Moubarac, Ph. D.

Volume 18, Number 1, Spring 2020

Être et agir comme diététiste/nutritionniste : différents aspects de la pratique

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1070393ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1070393ar

See table of contents

Publisher(s)

Ordre professionnel des diététistes du Québec

ISSN

2561-620X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Robitaille, M.-C., Hamel, V. & Moubarac, J.-C. (2020). Les activités politiques corporatives et leurs influences sur les politiques publiques : un enjeu important pour la nutrition publique. *Nutrition Science en évolution*, *18*(1), 14–23. https://doi.org/10.7202/1070393ar

Article abstract

La transformation des systèmes alimentaires pour qu'ils deviennent sains et durables dans le contexte actuel de crise en santé publique et d'urgence climatique s'avère être désormais une nécessité évidente. Une telle entreprise demande l'élaboration de politiques publiques rationnelles et efficaces afin de permettre la création d'environnements favorables aux comportements alimentaires sains et durables. Or, des activités d'influence menées par l'industrie bioalimentaire peuvent miner ou ralentir le développement de telles politiques. Celles-ci, connues sous le vocable d'activités politiques corporatives (APC), ont été observées et documentées à l'international et, tout récemment, au Canada à l'aide d'un cadre de surveillance et de responsabilisation des actions du secteur privé développé par le réseau INFORMAS. Cet article vise à sensibiliser les professionnel(le)s de la nutrition face aux enjeux associés à l'influence des activités politiques corporatives sur les politiques publiques, la recherche et la pratique en nutrition. L'importance et les enjeux liés aux APC sont d'abord discutés. Le cadre de surveillance des APC est ensuite présenté et suivi de quelques exemples de ces activités documentés à l'international. Une étude de cas concernant les APC identifiées lors du processus de révision du Guide Alimentaire Canadien (GAC) de 2019 est ensuite présentée. Enfin, des recommandations sont offertes pour une meilleure intégration des enjeux associés aux APC dans la formation des professionnel(le)s nutritionnistes afin de développer une pensée critique et une réflexivité envers cette problématique.

Tous droits réservés © Ordre professionnel des diététistes du Québec, 2020

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LES ACTIVITÉS POLITIQUES CORPORATIVES ET LEURS INFLUENCES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES :

UN ENJEU IMPORTANT POUR LA NUTRITION PUBLIQUE

Marie-Chantal Robitaille, B. Sc., M. Sc. (cand.), département de nutrition, Faculté de médecine, Université de Montréal.
Virginie Hamel, Dt.P., M. Sc. (cand.), département de nutrition, Faculté de médecine, Université de Montréal.
Jean-Claude Moubarac, Ph. D., département de nutrition, Faculté de médecine, Université de Montréal

Nutrition — Science en évolution Volume 18 N° 1 Printemps 2020

Introduction

Le Canada, comme tous les pays industrialisés, est confronté à une épidémie de maladies chroniques et à la crise climatique. Alors que 4 millions de Canadiens souffrent d'insécurité alimentaire, une situation compromettant la qualité de l'alimentation et la santé (1), 58 % de la production alimentaire nationale est gaspillée; or, 32 % de ce gaspillage pourrait être récupéré et redistribué (2). De plus, près de la moitié de l'énergie consommée quotidiennement par les Canadiens provient de produits ultratransformés de faible qualité nutritionnelle. Ce type de produits est associé à l'obésité et à plusieurs maladies chroniques (3,4).

Pour contrer ces problématiques, le pays doit adopter des pratiques et des systèmes alimentaires sains, respectueux des limites de l'environnement [5], économiquement prospères et équitables (6,7). Ce grand virage est cohérent avec la vision et les recommandations du plus récent guide alimentaire canadien (GAC) dévoilé en 2019.

Si l'urgence d'agir est connue, le rôle de tout un chacun dans cette transformation des systèmes alimentaires est difficile à définir. D'emblée, il est nécessaire de compter sur la participation de tous les acteurs du système alimentaire. Dans les sociétés industrialisées, l'industrie bioalimentaire assure une majeure partie de l'offre alimentaire par la production, la distribution et la vente d'aliments ; elle influence la disponibilité, le coût et la publicité des aliments dans la société (8).

Le gouvernement, pour sa part, définit les lois, les règles et les orientations par l'intermédiaire des politiques de santé publique permettant la création d'environnements alimentaires sains. Or, des études démontrent que certains acteurs du secteur privé mènent des activités d'influence sur le développement des politiques publiques qui peuvent en compromettre la nature et la mise en œuvre (10).

La révision du guide alimentaire canadien présente une belle occasion de documenter et d'étudier l'influence des activités politiques corporatives sur le développement de politiques publiques nutritionnelles au Canada.

Cet article vise à sensibiliser les professionnelles de la nutrition des enjeux associés aux activités d'influence sur les politiques publiques. Il conclut en proposant des recommandations applicables à la pratique en nutrition.

Les activités politiques corporatives

Ces activités, connues sous le vocable « activités politiques corporatives » (APC), peuvent être définies et étudiées en utilisant le cadre de surveillance et de responsabilisation des actions du secteur privé proposé par le réseau *International Network for Food and Obesity/NCD Research, Monitoring and Action Support* (INFORMAS) (11). Les APC correspondent à toute action entreprise par une industrie ou un regroupement d'industries pour façonner et influencer à son avantage les politiques et les réglementations gouvernementales (11). Ces stratégies d'influence agissent sur les politiques de santé publique par l'intermédiaire de différents canaux : l'opinion publique, le discours scientifique, les professionnels de la santé et les décideurs publics (11,12). L'APC a été particulièrement étudiée dans le cas de l'industrie du tabac. Des stratégies d'influence surprenantes ont été dévoilées lors de la publication de documents internes à la suite de la poursuite en justice des plus importantes compagnies de tabac dans les années 1990 (12,14,15).

Reconnue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), la problématique des APC a été ciblée comme une priorité par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (16). Marion Nestlé discute de cette problématique et de ses conséquences sur la profession de nutritionniste dans son livre *Unsavory Truth, How Food Companies Skew the Science of What We Eat* (17,18). Qui plus est, des chercheurs documentent aujourd'hui les APC dans plusieurs régions du monde, notamment en Europe, en Amérique latine et en Australie (13,19,20).

Toutefois, au Canada, les APC sont largement méconnues ou peu étudiées. Le dévoilement en 2016 de la *Stratégie en matière de saine alimentation* de Santé Canada a mené à la proposition de deux projets de loi. Ces projets tardent à devenir des lois (21). L'application de la nouvelle réglementation au sujet de l'étiquetage des aliments emballés se fait toujours attendre. En effet, le site Web de Santé Canada indique que des représentants de l'industrie et du gouvernement se sont rencontrés plusieurs fois, sans compter la tenue des consultations publiques déjà prévues (21,22). À la demande de l'industrie alimentaire, la période de transition relative au règlement d'étiquetage a été repoussée. Certains représentants de l'industrie jugent l'usage de ce logo « sévère », alors que d'autres estiment que les coûts seront élevés pour se conformer à la loi (22,23,24).

La coopération étroite de l'industrie alimentaire avec les responsables de l'élaboration des politiques de santé publique est une réalité suscitant de plus en plus d'inquiétudes et de spéculations (25,26). **Nous ne disposons pas de données ni d'un système de surveillance des APC à l'échelle nationale. Il est donc impossible de vérifier si les activités d'influence de l'industrie bioalimentaire canadienne sont responsables de l'actuelle paralysie de Santé Canada en matière de réglementation de la commercialisation destinée aux enfants.** Cette situation délicate justifie l'étude des APC au Canada en vue d'opérer une transformation efficace et rapide des systèmes alimentaires par l'entremise de politiques publiques rationnelles et durables.

Le cadre de surveillance des APC du réseau INFORMAS

En 2013, le réseau INFORMAS a développé un cadre de surveillance des actions des secteurs public et privé visant la création d'environnements alimentaires sains. Au Canada, INFORMAS compte sur la participation d'un réseau multidisciplinaire de chercheurs. Un des modules d'INFORMAS documente l'influence des APC sur les politiques de santé publique, la recherche et l'opinion publique (11). Ce module précise la manière d'identifier et de surveiller les APC en ayant uniquement recours à de l'information publique.

Comme l'indique le tableau 1, le module des APC propose une taxonomie définissant de multiples stratégies, lesquelles comportent des sous-catégories de pratiques et de mécanismes. Par exemple, la stratégie de gestion de coalition peut inclure la pratique de « développer des relations clés avec des leaders professionnels et des organisations de santé » ou celle « d'opposer, de fragmenter et de déstabiliser des leaders professionnels ». Les stratégies discursives se réfèrent aux arguments utilisés par l'indus-

Tableau 1. Représentation schématique des stratégies instrumentales et discursives utilisées dans les activités politiques corporatives d'après INFORMAS (traduction française validée par Mélissa Mialon[1]) (11,19)

Stratégies instrumentales	Pratiques	Mécanismes
Gestion de coalition	Recrutement de tierces personnes — Établir de relations avec des leaders d'opinion et des organismes de santé	Promouvoir les interactions public-privé, en particulier avec les organisations de santé publique
		Soutenir les associations professionnelles, notamment à travers leur financement et/ou la publicité dans leurs publications
		Établir des relations avec des leaders d'opinion
		Soutenir le placement de personnel favorable à l'industrie au sein des organisations de santé
	Recrutement de tierces personnes — Chercher à s'impliquer dans la communauté	Investir dans la philanthropie d'entreprise
		Soutenir les initiatives promouvant l'activité physique
		Soutenir la tenue d'événements (p. ex. ceux s'adressant aux jeunes ou aux arts et à la culture) et les initiatives communautaires
	Recrutement de tierces personnes — Établir des relations avec les médias	Établir des relations étroites avec les médias, les journalistes et les blogueurs pour influencer le plaidoyer médiatique
	Constitution d'un réseau de soutien	Créer de fausses organisations de citoyens (astroturfing en anglais)
		Obtenir l'appui d'organismes communautaires et d'autres industriels pour s'opposer aux mesures de santé publique

[1] Mélissa Mialon est chercheuse en santé publique et docteure en nutrition. Elle mène des projets de recherche sur les activités politiques corporatives et collabore avec INFORMAS pour la prévention des maladies non transmissibles.

Tableau 1. Représentation schématique des stratégies instrumentales et discursives utilisées dans les activités politiques corporatives d'après INFORMAS (traduction française validée par Mélissa Mialon[1]) (11,19)

Stratégies instrumentales	Pratiques	Mécanismes
Gestion de l'information	Opposition, fragmentation et déstabilisation	Discréditer les professionnels de la santé publique personnellement et publiquement
		Infiltrer ou surveiller le fonctionnement et les stratégies de plaidoyer des professionnels de la santé publique
		Créer des antagonismes entre professionnels de santé
	Production	Financer la recherche, notamment par l'intermédiaire d'universitaires, d'écrivains fictifs, d'institutions de recherche et de groupes de façade
	Amplification	Sélectionner des données qui sont favorables aux industriels, y compris par l'utilisation de travaux non publiés ou non révisés par des pairs
		Organiser et participer à des événements scientifiques
		Produire et diffuser du matériel pédagogique financé ou élaboré par l'industrie
	Suppression	Empêcher la diffusion de travaux scientifiques qui ne correspondent pas aux intérêts de l'industrie
		Insister sur les désaccords entre les scientifiques et semer le doute
		Critiquer les données scientifiques en soulignant leur complexité et leur incertitude
	Crédibilité	Façade : dissimuler les liens entre la science et l'industrie, y compris grâce au recours à des scientifiques utilisés à titre de conférencier, consultant ou porteparole
Participation et influence sur les politiques publiques	Accès indirect	Faire du lobbying directement ou indirectement auprès des élus pour influencer la législation et la réglementation afin qu'elle soit favorable à l'industrie
		Phénomène du pantouflage, lorsqu'un employé du secteur public va travailler dans le secteur privé et vice versa
	Mesures incitatives	Offrir des incitations financières aux partis politiques et aux responsables politiques (financement de campagnes, dons, cadeaux, invitations à des évènements sportifs, etc.)
	Menaces	Menacer de retirer des investissements si de nouvelles lois en santé publique sont mises en place
	Acteur dans la prise de décision gouvernementale	Chercher à s'impliquer dans des groupes de travail, des groupes techniques et des groupes consultatifs
		Fournir du soutien technique et des conseils aux responsables politiques

[1] Mélissa Mialon est chercheuse en santé publique et docteure en nutrition. Elle mène des projets de recherche sur les activités politiques corporatives et collabore avec INFORMAS pour la prévention des maladies non transmissibles.

Tableau 1. Représentation schématique des stratégies instrumentales et discursives utilisées dans les activités politiques corporatives d'après INFORMAS (traduction française validée par Mélissa Mialon[1]) (11,19)

Stratégies instrumentales	Pratiques	Mécanismes
Actions légales	Contester (ou menacer de contester) les lois et adversaires devant les tribunaux	Attaquer ou menacer d'attaquer en justice les adversaires de l'industrie (gouvernements, organisations de santé publique ou individus)
	Influencer l'élaboration des accords commerciaux	Influencer l'élaboration des accords commerciaux de manière à inclure des clauses favorables à l'industrie (restrictions commerciales limitées, mécanismes de règlement des litiges qui permettent aux entreprises de poursuivre les gouvernements en justice, etc.)
Stratégies discursives	Économie	Mettre en avant le nombre d'emplois et les bénéfices générés par l'industrie pour l'économie
	Gouvernance	Diaboliser l'action du gouvernement « paternaliste »
	Coûts prévus pour l'industrie	La loi aura pour effet de réduire l'emploi ou les ventes Le coût pour mettre en place la loi au sein de l'industrie sera élevé
	Encadrer le débat sur les questions liées à l'alimentation et à la santé publique	Souligner les bonnes pratiques de l'industrie alimentaire Minimiser la responsabilité du secteur agroalimentaire en blâmant, par exemple, le manque d'activité physique, la responsabilité individuelle ou le rôle des parents Promouvoir des solutions privilégiées par l'industrie : les initiatives volontaires ou l'autoréglementation, l'équilibre énergétique, l'éducation, l'information, les partenariats des secteurs public et privé

[1] Mélissa Mialon est chercheuse en santé publique et docteure en nutrition. Elle mène des projets de recherche sur les activités politiques corporatives et collabore avec INFORMAS pour la prévention des maladies non transmissibles.

trie pour soutenir leur position (19); elles peuvent inclure, par exemple, le poids de l'industrie dans l'économie canadienne ou la promotion de solutions favorables à l'industrie (p. ex., autoréglementation). Ce cadre, non exhaustif, vise à illustrer la variété d'éléments sur lesquels les acteurs responsables de la surveillance des APC du bioalimentaire doivent se pencher pour comprendre et analyser le contexte d'influence des politiques publiques. Le recours à de multiples sources de données (sites Internet, consultations publiques, etc.) favorise la diversification des analyses ; le recours à plusieurs évaluateurs encourage la validité des résultats par triangulation et limite les biais potentiels (11,19).

Exemples de surveillance des APC à l'international

Le cadre de surveillance des APC a été utilisé dans une vingtaine de pays pour documenter et analyser leur influence sur le développement de politiques de santé publique. Par exemple, en France, six multinationales de l'industrie bioalimentaire ont employé différentes stratégies instrumentales et discursives pour contrer ou retarder le développement d'une proposition de loi pour l'affichage obligatoire du NutriScore : un logo cinq couleurs informant le public de la qualité nutritionnelle des aliments (19). De même, en Australie, des recherches sur les APC de cinq des plus importants acteurs industriels bioalimentaires du pays révèlent leur recours à deux stratégies pour protéger leurs intérêts : la gestion de l'information et la gestion des coalitions (13).

La gestion des coalitions est cette stratégie qui consiste à établir des liens avec des organisations de santé.

Par exemple, plusieurs projets collaboratifs ont été mis en œuvre entre l'Association des diététistes de l'Australie et des manufacturiers de produits ultratransformés. Ce type de partenariat est souvent critiqué puisqu'il peut semer de la confusion dans l'esprit des professionnels de la santé (13) et même des consommateurs. L'effet « halo » autour de leurs produits, créé par cette coalition, et les nombreuses informations nutritionnelles véhiculées par l'industrie contribuent à la cacophonie nutritionnelle actuellement observée (27). De plus, les études menées sur les APC dans le monde permettent d'apprécier la diversité des stratégies utilisées par les acteurs de l'industrie, mais également leur similitude. Par exemple, des stratégies discursives ont majoritairement été utilisées lors des processus de développement et d'implantation d'une taxe sur le sucre dans l'Union européenne (28) et d'une taxe sur le gras au Danemark (29) pour argumenter en défaveur de la taxe. L'étude des APC permet aussi de saisir la portée des APC sur la recherche, la pratique et l'opinion publique en nutrition.

Étude de cas au Canada : révision du guide alimentaire canadien

Au début de 2019, Santé Canada a présenté le nouveau guide alimentaire canadien (GAC). Lors de sa refonte, Santé Canada a privilégié un processus de transparence rigoureux pour éviter tout conflit d'intérêts commercial, réel ou potentiel. Les représentants du Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition de Santé Canada ont choisi de ne pas rencontrer les représentants de l'industrie des aliments et boissons pour réviser le guide alimentaire. Le secteur privé était cependant invité à participer aux consultations publiques. Il a également participé à des réunions du Comité permanent de la santé de la Chambre des Communes. Lors de ces réunions, les différents acteurs pouvaient présenter un mémoire au sujet du GAC.

Les recommandations du nouveau GAC appellent la société à participer à la transformation des environnements. Comment ? En optant pour des comportements alimentaires privilégiant les aliments végétaux et en limitant les produits hautement transformés. Or, ces recommandations ne correspondaient pas tout à fait aux intérêts commerciaux de certains secteurs bioalimentaires. La révision du GAC présente une belle occasion de documenter et d'étudier l'influence des APC sur le développement de politiques publiques nutritionnelles au Canada. Dans cette perspective, un mémoire de maîtrise mené par une des co-auteures de cet article (M.-C. Robitaille) visait à documenter et à analyser les APC mises en œuvre par l'industrie bioalimentaire au Canada dans le cadre de la révision du GAC. Nous présentons ici un résumé des résultats de cette étude.

Pour cette étude, tous les mémoires déposés par l'industrie bioalimentaire au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes ont été utilisés. Sur un total de dix-sept mémoires déposés à la Chambre des communes, dix provenaient de l'industrie bioalimentaire. Les autres mémoires provenaient d'organismes en santé publique ou de chercheurs en nutrition. De plus, pour rendre notre échantillon représentatif de la population canadienne, mais aussi de la population québécoise, nous avons ajouté le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) lequel agit à titre d'association provinciale représentant les acteurs de l'industrie manufacturière alimentaire au Québec.

La collecte de données s'est échelonnée sur six mois (octobre 2018 à mars 2019); toutes les APC menées par ces acteurs sur une période de 39 mois, soit du début de l'automne 2016 jusqu'au printemps 2019, ont été considérées dans l'étude. Le matériel étudié inclut les mémoires déposés à la Chambre des communes et les sites Internet des onze entreprises bioalimentaires retenues. Une fois les documents obtenus, ils ont été analysés par M.-C. Robitaille selon le cadre des APC pour codifier des passages de textes correspondant à des stratégies instrumentales ou discursives visant le GAC. Ensuite, le texte associé à chaque stratégie a fait l'objet d'une codification additionnelle pour relever les pratiques et les mécanismes utilisés. La position des acteurs à l'égard des trois principes directeurs et des recommandations de Santé Canada à l'égard du GAC a été analysée. Pour valider la codification, le directeur de recherche (J.-C. Moubarac) a examiné la totalité des informations et des codes et a proposé des changements et des révisions. Enfin, la co-directrice de recherche (M. Mialon) a vérifié le cinquième des informations et des codes appliqués. À la suite de cette révision, les points de divergence ont été discutés et une codification finale a été approuvée par l'ensemble des chercheurs.

Au total, 366 APC ont été déterminées en relation avec le GAC. Les principales stratégies répertoriées sont les stratégies de gestion de l'information (n=197), les stratégies discursives (n=108), les stratégies de participation et d'influence sur les politiques publiques (n=40), ainsi que les stratégies de gestion de coalition (n=21). Les tableaux 2 et 3 présentent respectivement un résumé des APC utilisées par l'échantillon des onze acteurs de l'industrie bioalimentaire, ainsi que des exemples d'APC utilisées par rapport au principe directeur numéro 2 : « Les aliments et boissons transformés ou préparés riches en sodium, sucre ou lipides saturés nuisent à une saine alimentation. » Il est possible d'observer, par exemple, que le Conseil sur le jus est préoccupé par la place du jus

Tableau 2. Résumé des APC utilisées par onze acteurs de l'industrie bioalimentaire lors du processus de révision du GAC d'octobre 2016 à mars 2019

Stratégie	Pratique	PPC	ÉDC	EFC	ANEB	CCP	CVC	PLC	PACC	ATLC	CCJ	CTAQ	TOTAL	
Gestion de l'information	Suppression	4	4	3	20	1	10	33	7	2	10	4	98	**197**
	Amplification	4	1	1	18	2	4	20	2	5	18	5	80	
	Production			1	2			6	1		5	1	16	
	Crédibilité				1			2					3	
Stratégies discursives	Encadrer le débat sur les questions liées à l'alimentation et à la santé publique	2	1	5	7	3	14	6	8	5	6	1	58	**108**
	Coûts prévus pour l'industrie	1	1		2		1	4	7	2	16	6	40	
	Économie		1			1		1	3	1	2		9	
	Gouvernance										1		1	
Participation et influence sur les politiques publiques	Accès indirect	1			1		1	10	4		6		23	**40**
	Acteur dans la prise de décision gouvernementale	2			2			2	4	2	3	2	17	
Gestion de coalitions	Recrutement de tierces personnes — Établir des relations avec des leaders d'opinion et des organismes de santé				7			2			5		14	**21**
	Opposition, la fragmentation et la déstabilisation	2						2	1			1	6	
	Constitution d'un réseau de soutien										1		1	
Total général APC		**16**	**8**	**10**	**60**	**7**	**31**	**87**	**37**	**17**	**73**	**20**	**366**	**366**
		4,4	**2,2**	**2,7**	**16,4**	**1,9**	**8,5**	**23,8**	**10,1**	**4,6**	**19,9**	**5,5**	**100**	**%**

Légende des acteurs de l'industrie bioalimentaire ANEB : Association nationale des engraisseurs de bovins ; ATLC : Association des transformateurs laitiers du Canada ; CCJ : Conseil canadien du jus ; CCP : Conseil canadien des pêches ; CTAQ : Conseil de la transformation alimentaire du Québec ; CVC : Conseil des viandes du Canada ; EDC : Éleveurs de dindons du Canada ; EFC : Producteurs d'œufs du Canada PACC : Produits alimentaires et de consommation du Canada ; PLC : Producteurs laitiers du Canada ; PPC : Producteurs de poulet du Canada.

Tableau 3. Exemples des APC utilisées par onze acteurs de l'industrie bioalimentaire lors de la révision du Guide alimentaire canadien concernant le principe directeur nº 2

Acteurs industriels	Exemples	Stratégies / pratiques
CCJ	*« Les jus 100 % purs ne sont pas liés à l'obésité »* *En ce qui a trait à la santé des Canadiens, les données scientifiques n'appuient pas l'existence d'un lien entre les jus 100 % purs et le poids (adiposité) chez les enfants âgés de 2 à 18 ans. Comme nous l'avons mentionné antérieurement, les recherches montrent que lorsque les adultes intègrent les jus 100 % purs à leur alimentation, ils sont souvent "plus minces, plus sensibles à l'insuline et moins susceptibles d'être atteints d'obésité et du syndrome métabolique". Le CJC est favorable à l'idée de donner aux Canadiens les moyens de faire des choix qui contribuent à un mode de vie saine et équilibrée, ce qui signifie le maintien de l'inclusion des jus 100 % purs dans les recommandations alimentaires canadiennes relativement à la consommation de fruits et de légumes. »* (CJC, #203)	**Gestion de l'information** / Amplification et sélection des données qui sont favorables aux industriels, y compris par l'utilisation de travaux non publiés ou non révisés par des pairs
PACC	*« Recommandations pour un Guide alimentaire révisé : examiner attentivement le fondement scientifique des recommandations sur le sucre, et fournir une justification claire de toutes les recommandations pour le Canada. PACC se préoccupe de la décision de Santé Canada de considérer les sucres libres comme étant pertinents dans le contexte des lignes directrices alimentaires sur la foi de preuves de qualité modérée et sans avoir pris en compte le contexte canadien. La détermination de la recommandation en matière de sucre doit être personnalisée en fonction des besoins uniques d'un pays, et ces besoins dépendent de nombreux facteurs comme la répartition de l'âge de la population, la fluoruration de l'eau et d'autres régimes de santé dentaire, de la prévalence de la surcharge pondérale ou de l'obésité et de la qualité de l'approvisionnement alimentaire. Une approche uniformisée n'est pas appropriée. Nous recommandons donc que toute ligne directrice alimentaire sur le sucre soit fondée sur une justification solide et claire pour le Canada. »* (PACC, #158)	**Gestion de l'information** / Suppression, critique et données scientifiques établies en soulignant leur complexité et leur incertitude
PLC	*« Pire encore, ces changements aux lignes directrices nationales sur la santé du Canada surviennent en même temps que le secteur laitier est encore ébranlé par les dernières concessions accordées par le gouvernement fédéral pour obtenir de nouveaux accords commerciaux. Cela causerait un préjudice supplémentaire au secteur laitier en diminuant délibérément la valeur nutritive de ses produits aux yeux des Canadiens — malgré toutes les données scientifiques, a déclaré le président des PLC, M. Pierre Lampron. Non seulement cela nuirait au secteur laitier et aux centaines de milliers de personnes qui en dépendent pour gagner leur vie, mais cela risquerait aussi de nuire aux consommateurs canadiens en créant de la confusion au sujet de la valeur nutritive des produits laitiers. »* (PLC, #239)	**Discursives** / L'économie et la loi auront pour effet de réduire l'emploi ou les ventes

dans le GAC, alors que des acteurs de l'industrie laitière s'opposent plutôt au manque d'importance attribué au lait dans les recommandations. En somme, les critiques du secteur privé semblent naître autant des divergences d'intérêts économiques que des divergences au plan scientifique.

En général, les acteurs industriels ont exprimé une forte opposition aux nouvelles lignes directrices en matière d'alimentation. Les visions des problèmes et des solutions portées par chacun des acteurs à l'égard des trois principes directeurs et des recommandations divergent. La vision promue par l'industrie bioalimentaire est orientée sur les intérêts économiques propres à chaque acteur industriel. Cette vision peut difficilement s'harmoniser avec les différentes dimensions des nouvelles lignes directrices en matière d'alimentation ainsi qu'avec les données probantes les plus récentes qui les appuient.

Néanmoins, en comparant le GAC avant et après les consultations publiques, il est possible d'affirmer que les APC documentées n'ont pas influencé la nature des recommandations et des principes directeurs. Le choix d'exclure le secteur privé dans l'élaboration du GAC aura vraisemblablement permis à Santé Canada d'éviter ou de minimiser les pressions venant des APC. Selon l'expérience internationale, il est toutefois possible que les APC se déroulant au Canada aient retardé l'implantation d'autres politiques de santé publique. Il devient donc impératif de mener une surveillance systémique et régulière des APC dans le but de protéger les politiques actuelles et futures associées au GAC et à la transformation des systèmes alimentaires.

Étant donné l'importance médiatique accordée à la révision du GAC, cette étude n'est pas exhaustive. Il importe également de souligner que le cadre conceptuel utilisé n'a pas été conçu pour être employé comme modèle explicatif. Ce cadre conceptuel n'expose pas les multiples liens d'influence avec les politiques de santé pas plus qu'il n'indique un lien de causalité entre les composantes et les politiques de santé publique.

Recommandations pour la pratique de la nutrition

L'industrie bioalimentaire est omniprésente dans tous les domaines qui touchent la nutrition (recherche, vulgarisation des connaissances, etc.) (17). Or, durant leur formation, les professionnelles de la nutrition passent très peu de temps à étudier les répercussions de ces interactions, à apprendre la façon de les gérer ou à développer des compétences réflexives sur les stratégies commerciales qui les concernent (18,30). Il serait important que les diététistes/nutritionnistes soient informées de ces stratégies d'influence pour s'en prémunir et intégrer ces principes à leur pratique professionnelle (31). Comme les autres professionnels de la santé, les nutritionnistes ont un pouvoir d'influence important puisqu'ils transmettent de l'information concernant les questions de l'alimentation et de la santé, en plus d'émettre des recommandations sur la manière d'acheter et de consommer les aliments (17).

La pensée critique en nutrition est indispensable et son développement devrait être encouragé dans la formation de base et la formation continue de la profession compte tenu de l'évolution constante des systèmes alimentaires et des problématiques associées, comme les APC.

Pour conclure, il est intéressant de revenir sur la question de l'incidence des conflits d'intérêts sur les décisions publiques. La santé publique a un rôle central à jouer dans la promotion de choix alimentaires sains et la protection de la santé publique. Par conséquent, les politiques publiques doivent être basées sur les données probantes et des principes directeurs, sans être influencées par des intérêts privés, qu'ils soient associés à des produits sains ou malsains. Il n'est pas question de démoniser l'industrie, puisqu'elle a un rôle important à jouer au niveau de la transformation du système alimentaire. Il s'agit plutôt de reconnaître que la présence d'un conflit d'intérêts peut remettre en doute l'objectivité, une condition à la promotion de la santé auprès de la société. Il importe de préserver la confiance du public envers les instances. L'indépendance et la rigueur scientifique des politiques publiques sont ici les enjeux principaux. ■

Remerciements

Nous tenons à remercier Mélissa Mialon pour son aide et ses conseils lors de la rédaction de l'article.

Références

1. Les diététistes du Canada. L'insécurité alimentaire au Canada [Internet]. Les diététistes du Canada, Ottawa, 2015 [page consultée le 25 octobre]. Récupéré du site : https://www.dietitians.ca/Downloads/Public/Food-inserurity_one-pager_Fr.aspx
2. Nikkel, L., Maguire, M., Gooch, M., Bucknell, D., LaPlain, D., Dent, B., Whitehead, P., Felfel, A. The Avoidable Crisis of Food Waste: Roadmap; Second Harvest and Value Chain Management International; Ontario, Canada, 2019.
3. Nardocci M, Leclerc B-S, Louzada ML da C, Monteiro CA, Batal M, Moubarac J-C. Consumption of ultra-processed foods and obesity in Canada. Can J Public Health Rev. 2018; 110(1):4-14
4. Monteiro, C.A., Cannon, G., Lawrence, M., Costa Louzada, M.L. and Pereira Machado, P. Ultra-processed foods, diet quality, and health using the NOVA classification system. FAO, Rome, 2019. Récupéré du site : http://www.fao.org/3/ca5644en/ca5644en.pdf
5. Fischer CG, Garnett T. Plates, pyramids, and planets: developments in national healthy and sustainable dietary guidelines: a state of play assessment. UN Food and Agriculture Organization, Oxford, 2016.
6. Willett W, Rockström J, Loken B, Springmann M, Lang T, Vermeulen S, et al . Food in the Anthropocene: the EAT-Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems. Lancet. 2019; 393(10170):447–92.
7. Swinburn BA, Kraak VI, Allender S, Atkins VJ, Baker PI, Bogard JR, et al. The Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change: The Lancet Commission report. The Lancet [Internet]. 2019; 393(10173):791-846.
8. Monteiro CA, Cannon G, Moubarac J-C, Levy RB, Louzada ML da C, Jaime PC. The UN Decade of Nutrition, the NOVA food classification and the trouble with ultra-processing. Public Health Nutr. 2017; 21(1):5-17.

9. Perspective Monde [En ligne]. Sherbrooke (Québec): Université de Sherbrooke; 2019. Société Civile [modifié le 16-07-2019; cité le 19 janvier 2020]; [environ 1 écran]. Récupéré du site : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1631>
10. Moodie R1, Stuckler D, Monteiro C, Sheron N, Neal B, Thamarangsi T, Lincoln P, Casswell S; Lancet NCD Action Group. Profits and pandemics: prevention of harmful effects of tobacco, alcohol, and ultra-processed food and drink industries. Lancet. 2013 Feb 23;381(9867):670-9
11. Mialon M, Swinburn B, Sacks G. A proposed approach to systematically identify and monitor the corporate political activity of the food industry with respect to public health using publicly available information. Obes Rev. 2015;16(7):519–30.
12. Ulucanlar S, Fooks GJ, Gilmore AB. The Policy Dystopia Model: An Interpretive Analysis of Tobacco Industry Political Activity. PLOS Medicine. 2016;13(9):e1002125. https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1002125
13. Mialon M, Swinburn B, Allender S, Sacks G. Systematic examination of publicly-available information reveals the diverse and extensive corporate political activity of the food industry in Australia. BMC Public Health. 2016 Mar 22;16:283.
14. World Health Organization. (2012). L'ingérence de l'industrie du tabac : dossier d'information mondiale. Organisation mondiale de la Santé. https://apps.who.int/iris/handle/10665/75207
15. State of California—Department of Justice—Office of the Attorney General. (2017). "Master Settlement Agreement." Retrieved July, 2017. Récupéré du site : https://oag.ca.gov/tobacco/msa
16. World Health Organization. Opening address at the 8th Global Conference on Health Promotion Helsinki, Finland—Dr Margaret Chan Director-General of the World Health Organization [Internet]. 2013. Récupéré du site : https://www.who.int/dg/speeches/2013/health_promotion_20130610/en/
17. Nestle, Marion. Unsavory Truth, How Food Companies Skew the Science of What We Eat. First edition. Hachette book group, New York, 2018.
18. Scheffer, P. (dir.). Formation des diététiciens et esprit critique, comment favoriser l'indépendance professionnelle et une pratique réflexive du métier ? L'Harmattan, Paris, 2015.
19. Mialon, M., Julia C, Hercberg S. The policy dystopia model adapted to the food industry: the example of the Nutri-Score saga in France. 2018. World Nutrition. (in press).
20. Mialon M, Gomes FDA S. Public Health and the ultra-processed food and drink products industry: corporate political activity of major transnationals in Latin America and the Caribbean. Public Health Nutrition. Cambridge University Press; 2019;22(10):1898–908.
21. Santé Canada. Stratégie en matière de saine alimentation. [Internet]. 2016 [page consultée le 25 octobre]. Récupéré du site : [https://www.canada.ca/content/dam/canada/health-canada/migration/publications/eating-nutrition/healthy-eating-strategy-canada-strategie-saine-alimentation/alt/pub-fra.pdf]
22. Gouvernement du Canada. Réunions et correspondance sur la saine alimentation [Internet]. Santé Canada, Ottawa, 2019. [page consultée le 25 octobre]. Récupérée du site : https://www.canada.ca/fr/services/sante/campagnes/vision-canada-en-sante/saine-alimentation/reunions-correspondance.html
23. Gouvernement du Canada. Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la loi sur les aliments et drogues (symboles nutritionnels, autres dispositions d'étiquetage, huiles partiellement hydrogénées et vitamine D) — Résumé de l'étude d'impact de la réglementation, 2018. [page consultée le 25 octobre]. Récupéré du site : http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2018/2018-02-10/html/reg2-fra.html
24. Coalition Poids, Lettre au ministre fédéral de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Étiquetage sur le devant de l'emballage, 2017. [page consultée le 25 octobre]. Récupéré du site : https://www.cqpp.qc.ca/fr/nos-interventions/etiquetage-devant-de-lemballage/
25. Panjwani, C., Caraher, M. (2013) The Public Health Responsability Deal : Brokering a deal for public health, but on whose terms ? PLOS Medicine. 2016;13(9):e1002125. https://doi.org/10.1016/j.healthpol.2013.11.002
26. How do Vested Interests Maintain Outdated Policy ? The Case of Food Marketing to New Zealand Children. The Open Health Services and Policy Journal. 2011;4:30-38. [DOI: 10.2174/1874924001104010030]
27. Bernard Lavallée. (2018) N'avalez pas tout ce qu'on vous dit. Montréal, Québec. Les éditions La Presse. p. 186.
28. Tselengidis, A., & Ostergren, P. O. Lobbying against sugar taxation in the European Union: Analysing the lobbying arguments and tactics of stakeholders in the food and drink industries. doi:10.1177/1403494818787102. Scand J Public Health. 2019 Jul;47(5):565-575.
29. Bodker, M., Pisinger, C., Toft, U., & Jorgensen, T. The rise and fall of the world's first fat tax. The Open Health Services and Policy Journal. 2011;4:30-38. doi:10.1016/j.healthpol.2015.03.003
30. Scheffer, P. Les métiers de la santé face aux industries pharmaceutique, agroalimentaire et chimique, Quelles formations critiques ? L'Harmattan, Paris, 2015.
31. Organisation mondiale de la Santé et action internationale pour la santé. Connaître et comprendre la promotion pharmaceutique et y répondre. [Internet]. Un manuel pratique. OMS, Genève, 2013. [page consultée le 20 octobre]. Récupéré du site : https://www.has-sante.fr/jcms/c_1519581/fr/manuel-pratique-connaitre-et-comprendre-la-promotion-et-sa-regulation